

Belliveau, Sébastien

De : MacKnight, Aisling (HC/SC) <aisling.macknight@canada.ca>
Date : 20 mai 2020 10 h 08
À : Belliveau, Sébastien; Khalil, Samantha
Objet : Numéros d'approbation de SC - 20 mai
Pièce jointe : MDEL numbers May 20.docx

Bonjour.

Je joins les derniers chiffres pour la période des questions d'aujourd'hui

Merci.

Ash

APPROBATIONS DE SC : 20 mai

INSTRUMENTS MÉDICAUX

En date du **19 mai**, Santé Canada a autorisé **171** instruments médicaux en vertu de l'Arrêté d'urgence.

- **19** trousse de dépistage
- **152** dispositifs autres que pour diagnostic (dispositifs non IDIV) :
 - 8 masques N95
 - 39 masques chirurgicaux
 - 43 écrans faciaux
 - 6 ventilateurs
 - 10 gants
 - 4 stérilisateurs
 - 42 Autres (thermomètres, assistance respiratoire, lits, écouvillons, trousse d'isolation, accessoires de respirateur, IA pour diagnostic, réactifs pour tests, moniteurs, logiciels, solution de stérilisation, contrôle du glucose, spiromètre, Bipap, casques VPPC, pompes à perfusion et caméra thermique).

DÉSINFECTANTS POUR LES MAINS ET AUTRES DÉSINFECTANTS

En date du **16 mai**, Santé Canada a autorisé :

- **80** désinfectants
- **2 200** nouveaux désinfectants pour les mains
- **1 528** nouvelles licences d'exploitation pour des médicaments en vente libre et des produits de santé naturels.

ARRÊTÉ D'URGENCE CONCERNANT LES PÉNURIES DE MÉDICAMENTS ET D'INSTRUMENTS MÉDICAUX (importations)

- En date du **19 mai**, Santé Canada a ajouté **66 instruments médicaux** à la *Liste d'instruments médicaux destinés aux importations et aux ventes exceptionnelles* en vertu de l'arrêté d'urgence¹
 - Ventilateur : 1
 - Masques : 41
 - Respirateurs N95 : 3
 - Blouses (y compris tabliers, manches) : 11
 - Tenues de protection : 4
 - Filtre de respirateur : 1
 - Écrans faciaux : 2
 - Gants : 3
- En date du **19 mai**, Santé Canada a ajouté un **total de 36 médicaments** à la *Liste des drogues destinées aux importations et aux ventes exceptionnelles* en vertu de l'Arrêté d'urgence².

LICENCES D'ÉTABLISSEMENT D'INSTRUMENTS MÉDICAUX

- En date du **20 mai**, le total des LEIM émises en vertu de l'Arrêté d'urgence était de **1 152**.

¹ Une fois ajoutés à la liste, les importateurs titulaires d'une licence d'établissement d'instruments médicaux sont autorisés à importer les produits après avoir donné un préavis de cinq jours à Santé Canada.

² Les entreprises titulaires d'une licence d'établissement pharmaceutique peuvent importer des médicaments figurant sur la *Liste des drogues destinées aux importations et aux ventes exceptionnelles* après avoir donné un préavis de cinq jours à Santé Canada.

- Nombre total de demandes de LEIM en attente : **30**
